

Bon No: 003306330	1ere Gachée: 13:59 (1) Quantité: 8.00 m3	Date: 20/04/2026 référence commande(2): 03 29 87 60 70	ROG170426143822	Zone: TRANSPORT TOI		
client: 410226 chantier: 022612	BERTHOLD S.A. B0054736-Dun-sur-Meuse		114 RUE DU RATTENTOUT CS 50026 55320 rue saint-sébastien 07.68.19.96.64 55110 Dun-sur-Meuse	Véhicule: M09 SIMON SIMON		
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle	DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00		
16:30		température: vitesse du vent: validité:				
CONSEILS DE SECURITE: Xl:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 						
code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
NJB254A350VF	BPS		XF1	CL 0,40	S4	20
ciment(type et classe)		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R			330		C25/30	
appellation commerciale C25/30 XF1 S4 Dm20 CEM2 350						
Propriétés particulières spécifiées						
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION		PRE 5480/4700		NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:						
signature:						

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1